Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 25 (1896)

Heft: 7

Artikel: Ce que fit Schneuwly pour la réforme de l'Église et de l'école à Fribourg

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039011

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXVe ANNÉE N° 7. JUILLET 1896

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succurles.

SOMMAIRE : *Ce que fit Schneuwly pour la réforme de l'Eglise et de l'école à Frlbourg. — Sommaire d'un cours de pédagogie sur l'enseignement du catéchisme à l'école primaire. — Correspondance. — Bibliographies. — Modèle pour la tenue du journal de classe.*

CE QUE FIT SCHNEUWLY

pour la réforme de l'Eglise et de l'école à Fribourg [1]

L'exemple de Fribourg nous démontre combien Paulsen a raison d'affirmer qu'au XVIe siècle l'Eglise possédait une vitalité assez intense pour opérer d'elle-même la réforme des abus qui s'étaient glissés dans la discipline et dans le culte.

La grande révolution religieuse nous montre combien les réformes dans le domaine religieux sont étroitement liées à l'instruction et à l'éducation. Le même spectacle se manifeste à Fribourg. Les deux facteurs qui contribuèrent le plus, semble-t-il, à conserver inébranlable la foi des Fribourgeois et à les rendre de plus en plus forts pour l'avenir, ce sont l'attitude énergique du Conseil et la fondation de bourses.

[1] Nous sommes bien en retard pour parler à nos lecteurs de l'ouvrage de M. le Dr Heinemann sur l'histoire de l'instruction publique dans notre ancien Fribourg. Ce remarquable travail fera incontestablement époque dans les annales de nos écoles.

Par un labeur long, ardu et par de minutieuses recherches, le jeune et sympathique auteur a tiré de nos archives poudreuses une œuvre nouvelle, originale et richement documentée.

Son livre est divisé par périodes. La première période (1181-1481)

Nous devons d'abord mentionner, après le moine Augustin bien connu Treyer, le prédicateur Dr Simon Schibenhart. Précédemment prédicateur à Fribourg-en-Brisgau, il fut appelé par le Conseil dans notre ville, pour y accomplir les mêmes fonctions. Schibenhart avait conscience de l'importance du rôle de prédicateur au temps de la Réforme. Par suite de sa grande influence, il fut élevé à la dignité de Prévôt de Saint-Nicolas. Personne mieux que lui n'était qualifié pour opérer la réforme du clergé; son coup d'œil juste lui fit connaître le point faible et il chercha à assurer au clergé des recrues capables et fortes, par la fondation d'une bourse due à la générosité qui lui était propre. En 1552, il donna au Conseil 300 écus s'en réservant les intérêts (15 liv.) pendant sa vie; cette somme devait servir « aux jeunes gens pauvres » pour faire leurs études dans quelque Université. Il prit une part personnelle à la vie de l'école. Six années plus tard, Fribourg vit partir son bienfaiteur, et ce qui était pis encore, c'est qu'il eut à subir les conséquences de son départ. Pendant la durée de sa charge de Prévôt, Schibenhart s'était occupé de relever la situation de l'Eglise, mais il fut sacrifié par ceux qui étaient l'objet de ses réformes. La calomnie et des attaques haineuses forcèrent Schibenhart à déposer la mitre et à quitter la ville à laquelle il s'était dévoué. Il avait d'abord obtenu un congé d'un an, mais en présence des haines qui ne désarmaient point, Schibenhart dut demander une démission définitive. L'ordre donné en 1555 au chantre Homère Herpol, de retarder son départ

s'étend de la fondation de la ville de Fribourg à son entrée dans la Ligue ou Confédération. Nous assistons à la fondation de l'école latine et d'autres écoles officielles et privées. L'allemand commence à prédominer dès l'année 1430.

La deuxième période (1481-1560) voit apparaître l'humanisme et les luttes suscitées par la réforme. Enfin, la troisième période (1560-1581) comprend la vie si bien remplie du prévôt Schneuwly. C'est à cette dernière période que nous empruntons les pages suivantes qu'un aimable confrère a bien voulu traduire à l'intention du *Bulletin*.

Nous aurons l'occasion de faire plus d'un emprunt à l'ouvrage si intéressant du Dr Heinemann, et nous espérons bien qu'il sera prochainement traduit en français.

Nous devons à la même plume un second ouvrage qui vient de sortir de presse. Il a pour titre : *Das sogenannte Katharinenbuch vom Jahre 1577*. C'est un Manuel de pédagogie à l'usage des professeurs de l'Ecole latine établie au XVIe siècle, à Fribourg, avec une savante Introduction écrite par M. le Dr Heinemann. C'est là une œuvre curieuse et importante qui ne passera point inaperçue.

En attendant que nous puissions l'analyser, nous avons voulu la signaler au public.

M. le Dr Heinemann s'est acquis un juste titre de gloire et il a un droit particulier à la reconnaissance des hommes d'école de notre cher canton de Fribourg. R. H.

jusqu'au retour de Schibenhart, prouve la confiance qu'avait le Conseil de voir rentrer ce dernier. Il paraîtrait que Schibenhart aurait volontiers renoncé à la Prévôté, mais non à la prédication.

De nouveau en 1560, le Conseil manifestait clairement son désir de posséder Schibenhart. Dans un écrit relatif à une lettre envoyée au Conseil par Pierre Schneuwly, de la part de son protecteur, il fut répondu d'une façon très reconnaissante et très cordiale : « Nous ne nous sommes point montrés ingrats envers lui pour le bien qu'il a fait parmi nous, cependant nous avons bien remarqué qu'il n'était pas disposé de revenir malgré tout notre désir ; toutefois, nous n'avons pas perdu l'espoir de le voir revenir sur sa détermination actuelle. »

Pour être éloigné de Fribourg, Schibenhart ne l'oublia pas. D'Augsbourg, il chercha à rester en relation avec le Conseil. En 1556, cette autorité lui adresse la prière de revenir, et il l'assure qu'il ressent douloureusement le regret de son absence. A diverses reprises, Schibenhart s'adresse au Conseil et l'encourage à persévérer dans l'ancienne foi : les honorables seigneurs le rassurent chaque fois et le prient de ne pas douter d'eux « malgré les bruits contraires. » Schibenhart ne revint plus, mais il avait laissé comme un héritier de ses sentiments et de son œuvre, héritier qui devint si important pour Fribourg. C'était Pierre Schneuwly, le grand réformateur pour Fribourg, de l'Eglise et de l'école.

Au nombre des hommes que nous trouvons à Fribourg, à cette époque agitée, comme les promoteurs et les soutiens des nouvelles et importantes institutions scolaires, nous devons mettre au premier rang Pierre Schneuwly.

Malheureusement, nous n'avons que peu de données sur les premières années de sa vie. Il descendait d'une ancienne famille patricienne de Fribourg, dont les membres figurent comme conseillers, baillis, etc., au service de l'Etat. L'année même de sa naissance est douteuse; c'est vraisemblablement 1539. En tout cas, il fit ses premières études dans sa ville natale. Le célèbre prédicateur, maître Schibenhart, découvrit les riches talents de cet enfant studieux; ces qualités, jointes à la position influente de la famille Schneuwly, pourraient bien avoir déterminé le premier à abandonner déjà de son vivant, au jeune Pierre, les 15 couronnes disponibles de sa fondation, bien que d'après l'acte, cet argent dût être attribué à un étudiant pauvre, et cela seulement après la mort de Schibenhart. Il paraît que Schneuwly suivit à Augsbourg son protecteur. De 1561 à 1564, il poursuivit ses études, grâce à ce subside, sous les regards de son bienfaiteur. Il se préparait à sa mission future de réformateur, et s'entourait des conseils de son sage ami pour travailler au relèvement de Fribourg. Le jeune Schneuwly était le messager et le trait d'union des relations écrites entre le Conseil et Schibenhart, à qui il

remettait chaque fois, à la fin des vacances, des lettres des autorités fribourgeoises, et en rapportait la réponse en revenant à Fribourg. Schneuwly acquit, comme fruit de son travail ardent, le titre de *Magister artium* et continua ses études pendant deux ans encore. Son idéal eût été d'obtenir, comme son modèle, le grade de docteur, mais des devoirs plus pressants l'attendaient. Ordonné prêtre et à peine de retour dans sa ville natale, il fut, à l'âge de 27 ans, appelé par le Conseil à l'office de prédicateur et de chanoine de Saint-Nicolas; sa trop grande jeunesse empêcha cette autorité de le nommer prévôt, choix qui aurait été bien vu des chanoines eux-mêmes, si l'on en croit certains documents.

Dans la force de l'âge, muni par sa position de l'autorité nécessaire, Schneuwly commença avec l'année 1565 la mission qui allait attacher étroitement son nom à ce que nous allons écrire, et lui assurer une place d'honneur comme pédagogue.

La situation de l'Eglise, au retour de Schneuwly, réclamait l'activité que ce réformateur déploya pendant toute la seconde moitié de sa vie. Si défavorable que fût l'état de choses, si insurmontables qu'apparussent les obstacles, la prudence pastorale de Schneuwly, sa marche régulière dans les réformes, ses qualités personnelles surmontèrent en vingt ans toutes les difficultés.

D'abord, il chercha à se mettre en bons termes avec le Conseil. Le Prévôt et le Conseil s'appuyaient mutuellement. Le Conseil en le nommant Prévôt, en 1577, lui donna l'autorité nécessaire pour exécuter sa réforme ; puis vint s'ajouter la dignité de Vicaire-Général qui donna à Schneuwly, à la place de l'autorité diocésaine absente, une importance d'évêque. D'un autre côté, Schneuwly devait tenir compte des circonstances du moment et surtout du Conseil ; le concours de cette autorité dans les affaires de l'Eglise devait être d'un puissant secours dans la poursuite du but que se proposait Schneuwly, but qui n'était autre que le maintien de l'ancienne foi. Lorsque l'antique Eglise, qui parut un moment défaillir, se réveilla pleine de vitalité, au Concile de Trente, prête à la lutte avec des forces nouvelles et résolue d'exécuter une réforme, la position du Conseil de Fribourg était changée. La rénovation projetée jusqu'ici sans Rome avec le bras séculier devait en partie être abandonnée, lorsque de jeunes prêtres capables se montrèrent résolus à accomplir les décisions de Rome et à mener, selon son désir, la réforme à bonne fin. Le Conseil dut se désister de plus d'un droit qu'il s'était attribué pendant la vacance du siège épiscopal et durant ses essais de réforme. Si cette renonciation lui fut pénible, cela ressort de l'attitude du Conseil à l'égard du Concile de Trente et en présence de ses décrets. Ce furent surtout les collatures du Conseil, au sujet desquelles des négociations se prolongèrent durant deux ans, qui furent l'objet de longs pourparlers. Avec des collatures

arbitraires de bénéfices et de prébendes à des enfants inspirés par le népotisme, il y avait aussi le cumul et la vente des bénéfices. Ce dernier grief en particulier, avait pour une part, comme partout ailleurs, contribué à la situation malheureuse de l'Eglise.

Le Conseil céda ; il en était venu à comprendre que les forces particulières seules, même avec la sévérité et la puissance ne conduisaient pas au but. S'il ne voulait tôt ou tard consentir à une capitulation avec l'ancienne direction de croyance, il devait se déclarer incompétent et saisir la main qu'on lui tendait.

C'est Schneuwly qui servit de trait d'union entre Rome et le Conseil dans la réalisation des décrets du Concile de Trente ; il était lié d'amitié avec le Nonce pontifical Bonomius. La correspondance échangée entre ces deux hommes d'Eglise nous révèle une similitude d'esprit et de tendances vers un but commun poursuivi avec une énergie infatigable, vers la réalisation de leurs projets. Bonomius vit son influence grandir par l'impression que sa visite avait faite sur le Conseil, et servir puissamment à la mission de Schneuwly. Celui ci avait bien vite trouvé des coopérateurs dans la ville, au nombre desquels il faut placer le savant Sébastien Werro. Sous l'influence active de ces hommes, la réforme religieuse et morale de Fribourg s'accomplit rapidement. En 1579, Schneuwly et Bonomius se présentèrent au Conseil avec les deux exigences capitales : 1° rétablissement de la discipline et punition des récalcitrants par l'amende et la prison ; 2° remise du droit de collature de l'autorité civile à la puissance ecclésiastique.

La même année eut lieu, sous la présidence du représentant pontifical, la réunion de tout le clergé de Fribourg (comme déjà précédemment) avec l'aide du Conseil, pour délibérer pendant quelques jours sur les moyens d'éloigner les abus.

L'accomplissement de la réforme commencée fut plus que jamais la tâche de Schneuwly. Jusqu'à sa mort, il se servit de la prédication pour contribuer au relèvement moral ; pour faire plus d'impression sur le peuple, il faisait venir des prédicateurs étrangers pendant le Carême. Et, en effet, vers la fin du XVIe siècle, le sens moral se releva d'une manière admirable. Le nombre des communions pascales peut servir de critère assez sûr à l'état religieux des contrées catholiques. Or, à Fribourg, leur nombre avait doublé depuis l'entreprise de la réforme : en 1550, on employait 52 pots de vin pour la Communion, tandis qu'à Pâques 1584 il en fallut 105 [1].

Schneuwly ne perdit jamais de vue l'affermissement de la discipline ecclésiastique. Il était infatigable dans ses visites qu'il entreprenait souvent accompagné d'un membre du Conseil, souvent seul et surprenant les curés à des heures inac-

[1] Usage aboli sous Sébastien Werro.

coutumées, visitant les églises et les presbytères. Il rédigea les Constitutions du clergé et remania les statuts du Chapitre. Il établit un synode annuel des prêtres de Fribourg. Le Conseil, en reconnaissance de ses services, fit preuve de beaucoup de bonne volonté. Schneuwly avait obtenu, en 1582, que la juridiction des affaires matrimoniales fût cédée par l'autorité civile au for ecclésiastique ; droit qui après le bouleversement du diocèse avait été dévolu au Conseil. En 1586, il renonça volontairement à la dignité de Prévôt pour se donner tout entier à l'œuvre si complexe de réforme, qu'il avait entreprise avec une étonnante énergie. Indépendamment des projets de réforme ecclésiastique et morale, il prit d'autres voies pour atteindre son but. Il attribuait le relâchement des mœurs principalement à la formation insuffisante et défectueuse du clergé.

Comme l'indique le *Catharinenbuch*. Schneuwly attachait un grand prix à l'instruction religieuse dans les écoles. Il consacra aux fonctions de catéchiste établies par lui tout un chapitre où il insiste sur l'enseignement solide et méthodique. Il parle à différentes reprises, dans son règlement pour les écoles, de l'importance de l'enseignement religieux et il y introduisit le Catéchisme du P. Canisius.

SOMMAIRE D'UN COURS DE PÉDAGOGIE

sur l'enseignement du catéchisme à l'école primaire

Observation. — Considéré au point de vue purement psychologique, l'enseignement du catéchisme pourrait être divisé en deux degrés : *a)* l'enseignement donné aux enfants trop peu développés encore pour comprendre directement la parole et les explications du maître ; *b)* le catéchisme enseigné aux écoliers plus avancés.

Il est très important de pouvoir faire comprendre les vérités religieuses déjà aux enfants de 6 à 7 ans, soit en raison du temps gagné là surtout où ils sont libérés de bonne heure du catéchisme, soit en raison des habitudes chrétiennes à contracter, soit parfois en raison des besoins de leurs âmes (rémission des péchés).

But. — 1° Donner aux enfants, dès qu'ils ont l'âge de raison, les connaissances nécessaires au salut.

a) Leur apprendre tout d'abord les vérités les plus importantes parmi celles qu'ils peuvent comprendre ou qu'on peut leur faire comprendre par les moyens que nous indique la pédagogie ;

b) Dans le choix des vérités, tenir compte de leur action morale, par exemple, l'ubiquité de Dieu ; la présence de Jésus-Christ dans le saint Tabernacle ;